

776
 Lenoble
 et
 Lacet

Le six mil huit cent quatre vingt quinze le vingt trois Novembre à onze heures vingt minutes du matin. Acte de Mariage de Jean Paul Lenoble, né à Paris, huitième Arrondissement, le premier Novembre mil huit cent cinquante deux employé de Commerce, domicilié rue d'Aligre 9, fils unique de Jean Francois Lenoble et de Pierrette Helogy, épouse décédée, ses aînés pater- nels sont ainsi divisés et qui habitait l'act de décès de son père. Le futur et les témoins du présent acte lesquels se jurent et serment de futur déclarés avec serment que ses aînés maternels sont ainsi divisés et qui est ignorant la ligne de son aînés et de leur dernier domicile. D'une part, Et de Henriette Marie Louise Lacet, née à Paris le premier Novembre cent cinquante sept, fille unique de Jean Joseph Rochin Henri Lacet et de Marie Louise Josephine Gouchelet, épouse décédée, ses aînés pater- nels et maternels sont ainsi divisés et qui habitait les act de décès de son père et mère. D'autre part. Presé par nous François Joseph de la Roche, notaire au Châtelet, officier de l'Etat civil du département de Paris, et de Paris qui avons précédé publiquement en la Mairie de la Préfecture du mariage sans la forme ordinaire: Après avoir donné lecture aux parties, 1° Des acts de naissance des futurs époux et des acts des deux de leurs pères et mères; 2° De l'acte des publications faites en cette Mairie le Dimanche six et au sept du courant, sans opposition; 3° Des deux pères inconnus mentionnés dans les paragraphes 3° Du Chapitre des du livre premier du code civil. C'est au Mariage, sur la lecture et lecture respectif des époux. — Après avoir interrogé les futurs époux lesquels nous ont déclaré qu'ils n'ont fait de contrat de mariage. Nous leur avons demandé s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, et chacun d'eux ayant répondu affirmativement et séparément, et haute voix nous avons prononcé au nom de la loi, que Jean Paul Lenoble et Henriette Marie Louise Lacet sont unis par le mariage. En présence de Constant Leclercq, re- sponsable de l'acte, âgé de cinquante six ans demeurant rue d'Aligre 10 de femme visible âgé de vingt sept ans marié auparavant avec une femme de même nom et après de Michel Gathes employé âgé de vingt quatre ans demeurant rue de Valenciennes 11 et de Charles Ricomes Dictionnaire âgé de vingt sept ans demeurant rue de Courcelle. Témoins qui ont signé avec les époux et nous et pour les deux.

J. Lenoble Lacet
 H. Rochin
 D. de la Roche
 C. Ricomes
 G. Gathes
 J. J. de la Roche